

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

artDentine PLUS Liquid LT

UFI: JKUA-RX2S-EWMW-P331

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

Matériau utilisé pour la fabrication de produits dentaires de laboratoire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Merz Dental GmbH		
Rue:	Kieferweg 1		
Lieu:	D-24321 Luetjenburg (GERMANY)		
Téléphone:	+49-(0)4381-403-0	Téléfax:	+49-(0)4381-403-100
e-mail:	info@merz-dental.de		
Interlocuteur:	Dipl. Chem Dr. Thomas Panther	Téléphone:	+49-(0)4381-403-448
e-mail:	Thomas.Panther@merz-dental.de		
Internet:	www.merz-dental.de		
Service responsable:	Qualitaetssicherung (Quality Assurance)		

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+49-(0)551-19240 (Giftinformationszentrum-Nord)

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225
Skin Irrit. 2; H315
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthacrylate de méthyle; 2-méthylprop-2-énoate de méthyle; 2-méthylpropénoate de méthyle
diméthacrylate de 1,4-butanediol
Ethylenglicoldiméthacrylat (Ethandiol-1,2-diméthacrylat)

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 2 de 13

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Conseils supplémentaires

Dérogation à l'article 17 [(article 29, paragraphe 2)]: marquage des emballages d'un poids net <125 ml:
Indication des composants dangereux déterminants, mot de signal, pictogramme, H317, P261, P302+P350, P333+P313.

2.3. Autres dangers

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Acrylate Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			50 - < 100 %
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol			5 - < 50 %
	218-218-1			
	Skin Sens. 1B; H317			
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène			0,1 - < 1 %
	202-617-2	607-114-00-5		
	Skin Sens. 1, STOT SE 3; H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
80-62-6	201-297-1	méthacrylate de méthyle	50 - < 100 %
		par inhalation: CL50 = 29,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7872 mg/kg	
2082-81-7	218-218-1	diméthacrylate de 1,4-butanediol	5 - < 50 %
		dermique: DL50 = > 3000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 10066 mg/kg	
97-90-5	202-617-2	diméthacrylate d'éthylène	0,1 - < 1 %
		par voie orale: DL50 = 8700 mg/kg STOT SE 3; H335: >= 10 - 100	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 3 de 13

Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause une irritation cutanée et oculaire. État semi-conscient, Maux de tête, Sensibilisation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 4 de 13

matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver le récipient bien fermé. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. À conserver au frais et au sec. Protéger du rayonnement solaire.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

L'absence de stabilisateurs risque d'entraîner la polymérisation exothermique, notamment en atmosphère acide ou en cas de dépassement de la date de péremption. Polymérisation exothermique possible si chauffé, exposé à l'air ou au soleil ou après ajout d'initiateurs à radicaux libres.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50	205		VME (8 h)	
		100	410		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 5 de 13

Valeurs de référence DNEL/DNEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
80-62-6	méthacrylate de méthyle			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	210 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	13,67 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
80-62-6	méthacrylate de méthyle	
Eau douce		< 0,94 mg/l
Eau de mer		< 0,94 mg/l
Sol		-----
Air		-----

Conseils supplémentaires

Valeurs de référence DNEL/PNEC

Composants critiques: / Voie d'exposition: / DNEL salarié:

Méthacrylate de méthyle Long terme – inhalation, effets locaux 210mg/m³
Long terme – inhalation, effets systémiques 210mg/m³
Méthacrylate de méthyle Long terme – cutanée, effets locaux 13,67 mg/kg/d
Long terme – cutanée, effets systémiques 13,67 mg/kg/d
Méthacrylate de méthyle Long terme – orale, effets systémiques -
Méthacrylate de méthyle PNEC Eau Long terme (répété) < 0,94 mg/l
Méthacrylate de méthyle PNEC Terre Long terme (répété) -
Méthacrylate de méthyle air Long terme (répété) -

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Il est possible d'utiliser un dosimètre avec détecteur de photo-ionisation à mesure directe (ex. ToxiRAE de la firme Ansyc), des colonnes de mesure courte pour acrylate de méthyle (ex. firme Dräger) ou des colonnes d'adsorption couplées à une détection par GC au sein d'un organisme accrédité.

Méthodes de mesures: - OSHA 94 - NIOSH 2537 - DIN EN 482 - DIN EN 689

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 6 de 13

Protection de la peau

Porter un vêtement professionnel de protection (blouse de laboratoire) et des chaussures fermées. .
Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, Filtre à gaz A (code couleur: marron)
N'utiliser des appareils de filtration que lorsque l'atmosphère environnante contient au moins 17% vol. d'oxygène.

Protection contre les risques thermiques

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	incolore	
		Testé selon la méthode
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100,36 °C	
Inflammabilité:	non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:	12,5 vol. %	
Point d'éclair:	10 °C	DIN 51755
Température d'auto-inflammation:	290 °C	DIN 51794
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	non applicable	
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	~ 6 mm²/s	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	~ 15 g/L	
Solubilité dans d'autres solvants		
miscible avec la plupart des solvants organiques		
Pression de vapeur: (à 20 °C)	38,7 hPa	
Densité (à 20 °C):	0,95 g/cm³	
Densité apparente:	non applicable	
Densité de vapeur relative: (à 20 °C)	> 1	

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Une concentration dans des locaux en contrebas ou des locaux fermés présente un risque accru d'incendie et d'explosion.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 7 de 13

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

non déterminé

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

non applicable

Viscosité dynamique:

~ 0,6 mPa·s Brookfield

(à 20 °C)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Facilement inflammable. Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition possible sous l'effet prolongé de la lumière. Le stabilisant peut perdre de son efficacité suite à un stockage prolongé du produit. Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En présence de formateurs de radicaux (par exemple de peroxydes), de substances réductrices et/ou de métaux lourds, le produit peut polymériser avec dégagement de chaleur. Polymérisation exothermique possible si chauffé, exposé à l'air ou au soleil ou après ajout d'initiateurs à radicaux libres.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. La chaleur (>30°C) et la lumière UV doivent être évitées afin de prévenir une polymérisation spontanée de type explosif accompagnée d'une production de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Générateur de radicaux

Agent réducteur

Métaux lourds

Peroxydes

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Les données se rapportent au composant principal.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les données sont concluantes, mais insuffisantes pour permettre une classification

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 8 de 13

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	méthacrylate de méthyle				
	orale	DL50 7872 mg/kg	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,8 mg/l	Rat	REACH Dossier	standard acute metho
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol				
	orale	DL50 10066 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	not specified
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène				
	orale	DL50 8700 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	FDA (1959)

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (méthacrylate de méthyle; diméthacrylate de 1,4-butanediol; diméthacrylate d'éthylène)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisé.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (méthacrylate de méthyle)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon la Directive 1999/45/CE.

Expériences tirées de la pratique

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut déclencher une réaction allergique.

11.2. Informations sur les autres dangers

Information supplémentaire

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Les données sont concluantes, mais insuffisantes pour permettre une classification

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
80-62-6	méthacrylate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 191 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	Merck	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 110 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 69 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier	EPA OTS 797.1300
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5,861 mg/l	96 h	Tête de boule	EpiSuite QSAR tool	Relation quantitative structure-activité (RQSA)

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Élimination photochimique

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			
	OCDE 301C/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-F	94 %	14	Publication
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	EPA, title 40 Code of Federal Regulations Part 160	> 99 %	2	40 CFR 160
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol			
	OECD 310 (Headspace Test)	76 - 92 %	28	REACH Dossier
	Biodégradable.			
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène			
	OECD 301 F, GLP	69 %	28	ECHA Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
80-62-6	méthacrylate de méthyle	1,38
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol	3,1
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène	2,4

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
80-62-6	méthacrylate de méthyle	2,97 - 3,5	Pisces	SDB HIT-ICE, B
2082-81-7	diméthacrylate de 1,4-butanediol	59,21	n/n	EpiSuite QSAR tool
97-90-5	diméthacrylate d'éthylène	13,32	n.n.	EPIWIN Tool

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé. En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement ne sont pas exclus. En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 10 de 13

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

070208 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques; autres résidus de réaction et résidus de distillation; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

3

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

3



Code de classement:

F1

Dispositions spéciales:

386

Quantité limitée (LQ):

1 L

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 11 de 13

Quantité exceptée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 339
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 386
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 386
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E, S-D

Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1247

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 13.07.2023

artDentine PLUS Liquid LT

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 12 de 13



Dispositions spéciales:	A209	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L	
Passenger LQ:	Y341	
Quantité exceptée:	E2	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353	
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L	
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364	
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L	

Autres informations utiles (Transport aérien)

: Y341
E2

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
Matières dangereuses:	Voir section 14.2.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Prohibition d'emballage: N'emballer pas ainsi que des méthacrylates de polyméthyle (poudres de polymère) dans un colis.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Numéro d'enregistrement biocide: non applicable

Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses. Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

:
:

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

artDentine PLUS Liquid LT

Date de révision: 13.07.2023

Code du produit: artConceptPLUSLT

Page 13 de 13

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

OECD-SIDS
ECHA - REACH Dossier
TOXNET - Hazardous Substances Data Bank (HSDAB) & ChemIDplus
Environmental Protection Agency (EPA) - Chemistry Dashboard
EpiSuite - QSAR tool

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)